

# Pouls des places d'apprentissage en Suisse: Le pouls des places d'apprentissage s'est encore apaisé

Zurich, le 3 mars 2022. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de COVID-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats de la dernière enquête de février 2022 montrent une évolution positive pour tou-ttes les apprenti-es par rapport au mois précédent et à l'année 2021. Les entreprises formatrices ont pu continuer à progresser dans l'attribution des places d'apprentissage pour cet été. De retour dans les entreprises, les apprenti-es en cours de formation travaillent à nouveau principalement sur place, aussi dans les domaines professionnels où la part de télétravail est relativement élevée. En outre, les entreprises sont plus confiantes qu'il y a un an quant au fait que tou-ttes les apprenti-es auront une chance équitable si la procédure de qualification est organisée de manière régulière cet été.

## Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2022

Le «Pouls des places d'apprentissage» ([www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch)) relève les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprenti-es actuel-les et futur-es en Suisse. Les derniers résultats montrent la situation des apprenti-es telle qu'elle a été relevée dans le sondage de février et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du mois précédent et de l'année dernière.

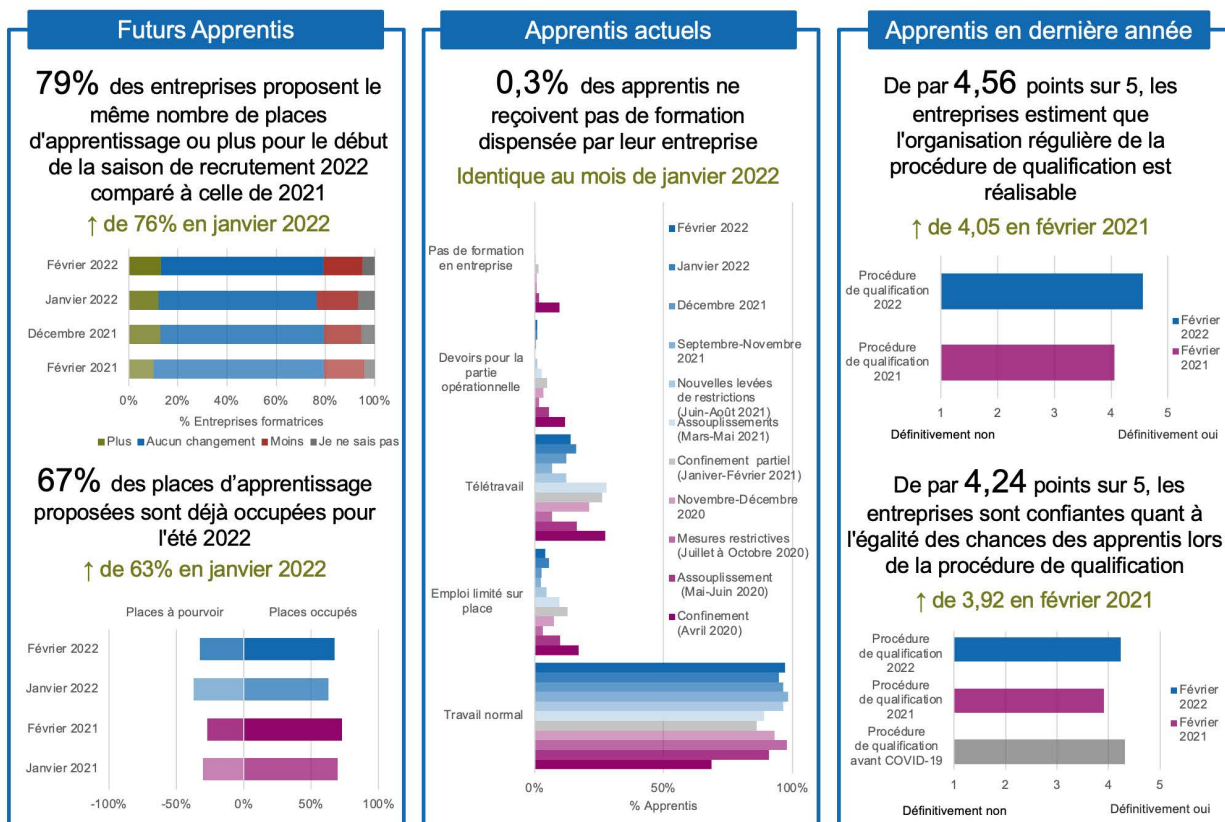


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en février 2022.

En février 2022, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futur-es apprenti-es), les jeunes en apprentissage

(apprenti-es actuel-les) et les jeunes en dernière année de formation – ainsi que la manière dont la pandémie de COVID-19 influence leur situation. En **février 2022**, nous observons les évolutions suivantes par rapport au mois précédent et à l'année d'avant:

- **Les futur-es apprenti-es (groupe 1)** commenceront leur formation professionnelle en principe en août 2022 et se trouvent en partie en plein processus de recrutement. Ce processus commence environ un an avant le début de l'apprentissage en Suisse alémanique et un peu plus tard, au printemps, en Suisse romande. A cet égard, 79% (76% en janvier) des entreprises ont indiqué qu'elles offraient autant ou plus de places d'apprentissage pour cet été que pour l'été 2021. Ainsi, les perspectives pour les futur-es apprenti-es semblent légèrement meilleures que le mois précédent, 13% (12% en janvier) des entreprises offrant plus de places d'apprentissage et 66% (64% en janvier) offrant le même nombre de places. 16% (17% en janvier) des entreprises ont indiqué qu'elles offraient moins de places d'apprentissage. En outre, 5% ne savaient pas encore à quoi ressemblerait leur offre de places d'apprentissage pour l'été (7% en janvier). Comme l'année précédente, 6% des entreprises proposent des places d'apprentissage supplémentaires aux apprenti-es qui ne trouveraient pas de place autrement à cause de la pandémie.

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève en outre la part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2022. Les entreprises annoncent qu'en février, 67% (63% en janvier) des places proposées pour l'été 2022 étaient déjà occupées, tandis que 33% (37% en janvier) étaient encore vacantes. Il apparaît ainsi que les entreprises ont pu progresser quelque peu dans l'attribution des places d'apprentissage par rapport au mois précédent. Toutefois, le processus de recrutement reste moins avancé qu'à la même période de l'année précédente: en février 2021, 73% des places d'apprentissage proposées pour la rentrée 2021 étaient déjà occupées. En outre, les différentes catégories professionnelles n'en sont pas non plus au même stade en ce qui concerne l'occupation des places d'apprentissage: alors que les secteurs les plus avancés «Economie, administration, tourisme», «Formation, social» et «Informatique» ont déjà pourvu plus de 70% des places d'apprentissage vacantes, la construction, surtout, a encore une part relativement importante de places d'apprentissage vacantes (27%).

- **Les apprenti-es actuel-les (groupe 2)** sont des jeunes en plein apprentissage, mais qui ne termineront pas leur formation cet été. En raison de l'impact de la pandémie, les activités des apprenti-es dans l'entreprise qui les forme sont en partie limitées. La situation des apprenti-es actuel-les s'est améliorée par rapport au mois précédent: avec 97% (95% en janvier), presque toutes les apprenti-es ont pu travailler normalement en février en appliquant les mesures de protection de l'OFSP. En outre, une proportion légèrement plus faible d'apprenti-es a travaillé de manière limitée dans l'entreprise (4%; 6% en janvier) ou en télétravail (14%; 16% en janvier). 1% (comme en janvier) des apprenti-es ont encore reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et seulement 0,3% (comme en janvier) n'ont pas reçu de formation en entreprise du tout. Cette amélioration se retrouve aussi dans les différentes catégories professionnelles. Championnes du télétravail, les catégories «Informatique» et «Economie, administration, tourisme» ont vu la part des apprenti-es travaillant normalement augmenter encore par rapport au mois précédent, tandis que celle des apprenti-es présent-es de manière limitée dans l'entreprise ou en télétravail a diminué.
- **Les apprenti-es en dernière année d'apprentissage** sont des jeunes qui passeront leur procédure de qualification (PQ) en été et qui entreront ensuite sur le marché du travail. En février 2022, les entreprises étaient plutôt optimistes quant au fait que l'examen pourrait être organisé comme de coutume: avec un score moyen de 4,56 sur une échelle de 1 pour «certainement pas» à 5 pour «certainement», les établissements étaient confiants quant à la possibilité d'organiser normalement la procédure de qualification malgré la pandémie. Il y a un an, en février 2021, les entreprises étaient encore moins optimistes quant à cette possibilité en été 2021 (4,05 points sur 5).

En février, les entreprises étaient également confiantes quant au fait que tou-tes les apprenti-es auraient cette année une chance équitable de passer la procédure de qualification si celle-ci avait lieu de manière régulière (4,24 sur une échelle de 5 points allant de 1 pour «certainement pas» à 5 pour «certainement»). Par ailleurs, elles étaient légèrement moins optimistes sur la question de l'égalité des chances par rapport à la situation avant la pandémie (4,32). En février de l'année dernière, les entreprises étaient encore moins confiantes quant à l'égalité des chances en cas de déroulement régulier de la procédure de qualification (3,92 en février 2021). Le fait que les apprenti-es plus faibles aient besoin de plus de temps et de soutien pour rattraper les contenus manqués a été cité comme la raison principale d'une éventuelle diminution de l'égalité des chances, cette année comme l'an dernier.

**Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2022 dans la «Fiche d'information de février 2022» en annexe.**

## Conclusion

Même si l'occupation des places d'apprentissage a progressé par rapport au mois précédent, une comparaison des enquêtes du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2022 et de février 2021 montre toutefois que ce processus n'est pas aussi avancé qu'il y a un an. Les raisons qui expliquent que les entreprises ont un pourcentage de places d'apprentissage vacantes plus élevé qu'il y a un an ne sont pas claires.

Pour les apprenti-es actuel-les, la situation s'est à nouveau améliorée le mois dernier. Ainsi, la part de celles et ceux qui travaillent à domicile ou de manière limitée sur place a de nouveau diminué par rapport au mois précédent, tandis que la part de celles et ceux qui travaillent normalement sur place a de nouveau augmenté. On peut s'attendre à ce que cette évolution se poursuive encore avec les dernières étapes d'ouverture annoncées le 17 février 2022. Les prochains relevés montreront si une partie des apprenti-es continuera malgré tout à travailler depuis son domicile.

En ce qui concerne la procédure de qualification, les entreprises sont plus optimistes cette année que l'année précédente quant à la possibilité d'une exécution régulière. Elles sont également plus confiantes qu'il y a un an quant à l'équité des chances pour tou-tes les apprenti-es en cas de déroulement régulier de la procédure de qualification et jugent que l'égalité des chances est comparable à la période précédant la pandémie. Ce résultat est surprenant dans la mesure où les apprenti-es actuellement en dernière année ont été touché-es par la pandémie pendant deux ans de leur formation et que ce sont ces jeunes qui ont dû faire face aux plus grandes restrictions. Selon les entreprises interrogées, les apprenti-es les plus faibles, qui auraient besoin de plus de temps et de soutien pour rattraper les contenus manqués, sont aussi la principale raison pour laquelle l'égalité des chances n'est pas encore tout à fait au niveau d'avant la pandémie.

## Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2022

En février 2022, **2059 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **17 193** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,25% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

---

### Informations supplémentaires:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de février 2022 est en annexe.
- Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** se tiendra le 28 avril 2022 à 10 h 30. Lors de ce webinaire anniversaire, nous présenterons la quintessence des deux années d'existence du «Pouls des places d'apprentissage» et en discuterons avec les participants.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: [www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch)

---

### Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
- E-mail: [info@lehrstellenpuls.ch](mailto:info@lehrstellenpuls.ch)

---

### Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le **«pouls» de la situation des places d'apprentissage** en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site **«www.lehrstellenPuls.ch»** au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- ICT Formation professionnelle
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA

- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA